

MAIRIE D'UCCIANI
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
20133 UCCIANI-CORSE DU SUD
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CELAVU-PRUNELLI

N° 2020-05-21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération du Conseil Municipal

M.49-2019

Séance du 21 juillet 2020, concernant l'approbation du Compte de Gestion M.49 par :
Madame Dominique FACHIN-LOTA Receveur.

Le Conseil Municipal réunit sous la présidence de Monsieur Jean-Luc GIOCANTI.
Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, les dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que toutes les opérations de recettes et de dépenses concernant la gestion de 2019 se trouvent dans le présent Compte de Gestion.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2° Statuant sur l'exécution du budget 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

-Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme, par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Ont voté à l'unanimité : Loigerot Maria, Poggioli Mathieu, Pisticcini François-Thierry,
Poggioli Jules, Poggioli Dominique, Celli Sylvain, Ansidei Toussaint-Mathieu,
Giocanti Caroline, Silvani Mélissa, Poggioli-Mariani Sébastien, Versini Audrey.

Absents : Duriez Danielle (procuration à Giocanti Jean-Luc), Chiarelli Alexandra (procuration à Versini Audrey), Pantaloni Pierre-François (procuration à Poggioli Dominique).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits, ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Ucciani, le 21 juillet 2020.

Le Maire, Jean-Luc GIOCANTI.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212003305-20200721-2020-05-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/07/2020

Affichage : 23/07/2020

Pour l'autorité compétente par délégation

